

fin de 1987 deux mille petits projets de coopération en Afrique. Nos tous premiers partenaires dans cette entreprise seront les organismes volontaires de notre pays, ce qui explique la présence de leurs représentants à titre de membres officiels de notre délégation.

Dans le même ordre de pensée, le Canada propose donc à cette session, de créer dans le cadre du système multilatéral d'aide, un nouveau mécanisme. Son rôle serait de mettre à la disposition des collectivités locales, des conseils de villages et des organismes volontaires africains des fonds et une expertise technique qui les aideraient à réaliser des projets qu'ils auront choisis eux-mêmes et qui répondront à leurs besoins dans les domaines de la lutte contre l'invasion du désert, de la conservation du couvert végétal et de la production alimentaire. Cette nouvelle approche, à notre avis, mérite d'être tentée.

En conséquence, nous avons demandé au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de nous aider à définir la nature d'un tel mécanisme pour l'Afrique. Mon gouvernement est encouragé par l'accueil favorable que cette idée a reçu du nouvel administrateur du PNUD, M. William Draper. Celui-ci nous a assurés de son appui pour mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer ce concept. Nous lui en sommes reconnaissants.

Le Canada est disposé à consacrer 20 millions de dollars pour cinq ans à ce nouveau mécanisme dès qu'il aura été créé. Nous espérons que d'autres gouvernements voudront s'associer à cette initiative soit en y contribuant financièrement, soit par d'autres moyens. Plusieurs pays en développement possèdent déjà une expérience remarquable dans le domaine de la production vivrière et de la foresterie sociale. J'ai confiance qu'ils voudront partager leurs connaissances, leur expertise et leurs ressources avec ceux qui en ont besoin en Afrique.

Cette initiative que nous prenons se veut un acte de foi dans ce que l'Afrique a de plus riche: sa population, ses petits producteurs, ses paysans et ses paysannes.

Toute crise peut, en fin de compte, porter des promesses. Nous en témoignerons ici, cette semaine, par les actions communes et novatrices qui découleront de nos travaux. C'est en tout cas ma conviction et celle du Canada tout entier. C'est pourquoi je m'engage, comme